



Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë, Sandrine Scalise, Jonathan Vericel et Katia Astier (secrétaire)

Absente excusée : Chantal Lemerre

🕒 Début de réunion à 20h15

Mme Borel donne pouvoir à Mme Baudry et M. Fernandez donne pouvoir à M. Ravier.
M. le Maire rajoute une délibération sur l'engagement dans le dispositif d'un service civique.
M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 14 mars 2022) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : approbation de la charte de transfert des compétences eau et assainissement à la CCBS

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour valider la charte de transfert des compétences eau et assainissement à la CCBS. Cette charte explique ce qui va se dérouler dans les différents mois et ce qui arrivera à chaque commune. Il y aura par exemple la création d'un conseil d'exploitation où chaque commune sera représentée par une voix et une convergence tarifaire avec un tarif planché (la commune de Peyrieu est déjà au-delà de ce tarif)... Les déficits et les excédents seront donc pris en charge par la CCBS pour l'eau et l'assainissement dès le 1^{er} janvier 2023 lors de ce transfert.

➔ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : paiement de l'agent recenseur et du coordonnateur

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport aux frais engendrés par le recensement. Nous optons pour un paiement à la feuille, un forfait kilométrique et par réunion.

➔ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : convention « projet mairie »

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport au projet de la future mairie. Il est proposé de passer une convention avec l'Agence Ingénierie 01. On ne souhaite pas prendre l'ensemble des prestations c'est-à-dire que l'on se réserve le suivi du chantier. On accepte notamment l'aide pour les subventions, la gestion de l'appel d'offre, la recherche du maître d'œuvre...

➔ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : projet photovoltaïque

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport au bail emphytéotique proposé par l'entreprise Solek. Nous ne pouvons pas répondre à certaines questions donc on reporte cette délibération au prochain conseil municipal.

Délibération sur l'engagement dans le dispositif du service civique

M. le Maire donne la parole à Mme Baudry qui informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération par rapport à l'engagement de la commune dans le dispositif du service civique qui serait utilisé dans le cadre du périscolaire. Ce jeune, âgé de 16 à 25 ans, serait engagé de 6 à 12 mois pour intervenir auprès des enfants en appoint. Son salaire est pris en charge par l'état à hauteur de 80%.

➔ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Approbation des comptes de gestion de 2021 (de la trésorerie)

Monsieur le Maire donne la parole à M. Cochonat pour présenter les comptes.

* principal :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* eau :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* assainissement :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* lotissement :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12

Approbation des comptes administratifs de 2021 (de la commune)

M. le Maire sort de la salle.

* principal :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* eau :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* assainissement :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12
* lotissement :	→ Contre : 0	Neutre : 0	Pour : 12

Affectation des résultats (de 2021)

M. le Maire est encore hors de la salle.

* principal : Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 61 180.09 €

Report excédentaire de fonctionnement : 210 373.11 €

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

* eau : Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 35 484.65 €

Report excédentaire de fonctionnement : 136 497.66 €

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

* assainissement : report excédentaire en fonctionnement de 43 817.88 €

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

* lotissement : report excédentaire en fonctionnement de 10 357,64 €

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Présentation et vote des budgets primitifs 2022

M. le Maire revient dans la salle.

Vote du budget 2022 : EAU

* dépenses de fonctionnement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

total : 167 053,32€

* recettes de fonctionnement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

total : 167 053,32€

Vote du BP 2022 : équilibre budgétaire section fonctionnement : 167 053,32€

* dépenses d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

total : 115 484,65€

* recettes d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

total : 115 484,65€

Vote du BP 2022 : équilibre budgétaire section d'investissement: 115 484,65€

Vote du budget 2022 : ASSAINISSEMENT

* dépenses de fonctionnement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
total : 99 025,17€

* recettes de fonctionnement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
total : 99 025,17€

Vote du BP 2022 équilibre budgétaire section fonctionnement: 99 025,17€

* dépenses d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
total : 102 537,08 €

* recettes d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
total : 102 537,08 €

Vote du BP 2022 équilibre budgétaire section d'investissement: 102 537,08€

Vote du budget 2022 : LOTISSEMENT

(Montant du budget donné par M. DANIS de la DGFiP, conseiller aux décideurs locaux)

* lotissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Vote du BP 2022 : section de fonctionnement 30 870,66€
section d'investissement 30 870,66 €

Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire reprend la parole. Il faut voter les taux d'imposition (bâti et non bâti) avant de voter le budget principal primitif. La commune n'augmente pas ses taux. TFPB à 11,10 % et le taux de la taxe foncière non bâti ne change pas non plus 41,86 %.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Présentation et vote des budgets primitifs 2022 (suite)

M. Cochonot reprend la parole.

Vote du budget 2022 : PRINCIPAL

* dépenses de fonctionnement → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
Total : 990 988,06€

* recettes de fonctionnement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
Total : 990 988,06€

Vote du BP 2022 équilibre budgétaire section de fonctionnement dépenses / recettes : 990 988,06€

* dépenses d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
Total : 316 616,68€

* recettes d'investissement : → Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12
Total : 316 616,68€

Vote du BP 2022 équilibre budgétaire section d'investissement dépenses / recettes : 316 616,68€.

M. Cochonat remercie la commission finances pour le travail effectué ainsi que la secrétaire.

Questions diverses

* Permanence tenu du bureau de vote : Il manque un assesseur pour le créneau du 24 avril. Une demande auprès d'un non élu sera faite sinon M. Ravier prendra cette place.

* Salle des fêtes : Les menuiseries de la salle des fêtes vont être refaites, les couleurs et l'opacité des vitres ont été choisies. Couleur « bordeaux de Peyrieu » et martelé côté nord.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h20.

⇒ Prochain conseil municipal le jeudi 5 mai à 18h30.

